



**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT 2020-10**

AVIS est donné que le conseil de ville de Val-d'Or, lors de sa séance ordinaire tenue le lundi 17 février 2020, a adopté le règlement 2020-10 amendant le règlement 2019-08 concernant la tarification des biens, des services et des activités.

Il peut être pris communication de ce règlement au Service du greffe de l'hôtel de ville, 855, 2^e Avenue, Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture.

Ce règlement entrera en force et en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ à Val-d'Or, le 26 février 2020.

**Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière**